



MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – SIÈGE SOCIAL
3110, boulevard Martel, St-Honoré, G0V 1L0
Tél. : (418) 673-1705 Téléc. : (418) 673-7205

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – POINT DE SERVICE
449, rue Principale, St-Félix-d'Otis, G0V 1M0
Tél. : (418) 544-0113 Téléc. : (418) 544-1081

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté, lors de la séance ordinaire du conseil qui a eu lieu le 10 décembre 2019, le Règlement numéro 19-415 ayant pour objet de modifier le règlement 19-406 déclarant la compétence de la MRC du Fjord-du-Saguenay en matière de gestion du logement social pour l'ensemble des municipalités de son territoire.

Ce règlement peut être consulté au siège social de la MRC du Fjord-du-Saguenay situé au 3110, boulevard Martel, à Saint-Honoré ou au point de service situé au 449, rue Principale, à Saint-Félix-d'Otis et ce, pendant les heures de bureau.

Donné à Saint-Honoré, ce 14 janvier 2020.

Christine Dufour
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

CD/MoG/jb